Société Nicolyn

AUTORISATION DE POSSESSION D'ANIMAUX

Annexe au bail # : _____

1. Type : _____ Race : _____ Age : _____ Sexe : _____
   Stérilisé : _____

2. Type _____ Race : _____ Age : _____ Sexe : _____
   Stérilisé : _____

Règlementations et engagements:

- **Seuls les animaux identifiés ci-haut sont autorisés au bail.** (Pour un nouvel animal vous devez obtenir une autorisation écrite du propriétaire)
- **Aucun chien d'attaque ou agressif n'est accepté ou toléré.** (Advenant le cas où le locataire aurait négligé ou fait une fausse déclaration sur le type ou la race de son animal, **la présente autorisation s'annule automatiquement**.)
- **L'élevage est strictement interdit**.
- **L'animal ne doit pas troubler pas la quiétude des lieux**. (Autant à l'intérieur, qu'à l'extérieur de l'immeuble.)
- **Il est obligatoire de tenir son animal en laisse et sous surveillance** (dans tous les endroits communs, autant à l'intérieur, qu'à l'extérieur de l'immeuble.)
- **Le locataire est responsable de tous les bris ou dommages causés par son animal**.
- **Ramasser les défécations de l'animal immédiatement**. (Le locataire doit amener son animal faire ses besoins aux limites du terrain, jamais aux abords de l'immeuble, ni sur les balcons et les ramasser immédiatement)
- **Accès au logement**. (Le locataire doit pouvoir mettre son ou ses chiens en cage lorsque le propriétaire ou son représentant doit avoir accès au logement pour une réparation ou une visite éventuelle.)
- **Respecter ses engagements** (Le locataire doit prendre les mesures nécessaires afin de respecter ses engagements dans les meilleurs délais aussitôt qu'il reçoit un avis du propriétaire.)
- **Éviction des animaux suite à des plaintes**. (Le locataire s'engage à évacuer tous les animaux de son logement s'il n'arrive pas à respecter les présents engagements suite au 3ième avertissement du propriétaire.)
- **Le locataire se porte garant et responsable des pertes de revenus et dommages que le propriétaire pourrait subir advenant le non-respect des présents engagements.**

CONDITIONS :
Les chats mâles doivent obligatoirement être castrés. Le locataire doit fournir la preuve (certificat) de la castration de l'animal au propriétaire.

Le(s) locataire(s) (nom)_____ (nom)_____ déclare(nt) avoir accepté(s) et compris les règlements et conditions et s'engage(nt) à les respecter dans l'intégralité.

_____ _____

Représentant(e), Société Nicolyn Date Locataire Date

_____

Locataire Date